



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Objet : Audit réglementaire national de la qualité de service (QoS) de l'Internet fixe des réseaux des opérateurs et FAI

L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) se propose de recruter un cabinet pour mener l'étude citée en objet.

1. Objet et nature de la prestation

La solution attendue devra permettre de mesurer la qualité technique du service Internet fixe offert par les ERPT, à travers la collecte continue de données de performance auprès d'un échantillon représentatif d'utilisateurs finaux des opérateurs.

L'analyse des résultats, selon différents axes (par exemple : région, ville, technologie d'accès, débits souscrits, plages horaires, etc.), devra fournir à l'AMRTP une visibilité détaillée sur les performances techniques du service Internet fixe.

2. Prestations attendues

Le titulaire devra évaluer la qualité de l'internet fixe pour un panel de 1000 volontaires convenu avec le maître d'ouvrage. Pour ce faire, il doit utiliser une solution complète pour l'évaluation de la QoS de l'Internet fixe fourni par les ERPT, incluant l'ensemble :

- des équipements matériels ;
- des licences logicielles ;
- des logiciels applicatifs ;
- les plateformes de gestion des campagnes, des volontaires et des sondes ;
- ainsi que les prestations de mise en œuvre, d'exploitation et de maintenance nécessaires à la réalisation des objectifs du marché.

L'architecture technique de la solution devra être décrite de manière détaillée par le soumissionnaire, tant sur le plan matériel que logiciel.

Recrutement de volontaire et conduite de mesures de la qualité de l'internet fixe en utilisant une sonde automatique : 1000 ;

Rapport de mesures global de la qualité de l'internet fixe pour le panel des 1000 volontaires

Les cabinets intéressés par le présent appel sont invités à se faire connaître auprès de l'AMRTP en adressant sous pli fermé ou par e-mail un dossier comprenant les informations suivantes :

- Présentation du Consultant ;
- Informations administratives (registre de commerce, quitus fiscal, certificat de non faillite etc.) ;
- Présentation des références des missions d'études similaires ou de même complexité technique au cours des cinq dernières années, attestées par des attestations des services fait ou des copies des pages de gardes de signature des marchés similaires.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées avec la mention « **Audit réglementaire national de la qualité de service (QoS) de l'Internet fixe des réseaux des opérateurs et FAI** » au plus tard le **21 mai 2026 à 16 heures (TU)** à l'adresse ci-après :

Adresse : Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes.

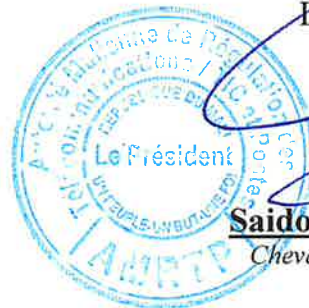
Rue 360 Immeuble AMRTP, Hamdallaye – ACI, BP : 2206, Bamako (Mali)

E-mail : amrtp@amrtp.ml

Tél : (+223) 20 70 57 00 ou (+223) 44 97 65 20

Bamako, le **22 AVR 2026**

Le Président



Saidou Pona SANKARE
Chevalier de l'Ordre National